

**Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tenue le 25 février 2025, à 19 h à la salle des Érables du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin ou par visioconférence Teams.**

.....

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Martin Blouin – présentiel  
M<sup>me</sup> Manon Dulac – présentiel  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Fecteau – présentiel  
M<sup>me</sup> Virginie Goulet – visioconférence  
M. Claude Lambert – présentiel  
M. Jérôme L'Heureux – présentiel  
M. Clermont Maranda – présentiel  
M<sup>me</sup> Julia Montminy – présentiel  
M<sup>me</sup> Mélanie Plante – présentiel  
M. Jean-Christophe Rodrigue – présentiel  
M. Bobby St-Pierre – présentiel  
M<sup>me</sup> Annie A. Vachon – présentiel  
M<sup>me</sup> Linda Vaillancourt – présentiel

**PERMANENCE :**

M. Fabien Giguère – directeur général – présentiel  
M<sup>me</sup> Isabelle F. Gilbert – directrice générale adjointe – présentiel  
M<sup>me</sup> Karina Roy – directrice générale adjointe – présentiel  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil – directrice, Secrétariat général et services corporatifs – présentiel

**INVITÉS :**

M. Patrick Beaudoin – directeur – Service des finances  
M. Stéphane Bélanger – directeur – Services éducatifs

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M<sup>me</sup> Marie-Ève Barrette  
M. Sébastien Dostie  
M. Jean-Sébastien Poulin Lessard

**CA-01-02-25 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les membres en respect des règlements et la majorité des membres étant présents, M<sup>me</sup> Mélanie Plante, présidente, déclare la réunion valablement constituée. La séance est ouverte à 19 h.

**CA-02-02-25 RÉVISION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour a été préparé par M<sup>me</sup> Mélanie Plante, présidente, et par M. Fabien Giguère, directeur général, et rédigé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Bobby St-Pierre, administrateur  
**APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Fecteau, administratrice  
**ET RÉSOLU** unanimement

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs.

**Adopté à l'unanimité**

**CA-03-02-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2024**

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024 a été remise à chaque membre du conseil d'administration dans les délais selon les Règles de fonctionnement du conseil d'administration, et que M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs, est donc dispensée d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Clermont Maranda, administrateur

**APPUYÉ** par M. Martin Blouin, administrateur

**ET RÉSOLU** unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024 soit accepté tel que préparé et rédigé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et services corporatifs.

**Adopté à l'unanimité**

**CA-04-02-25 CHOIX DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR 2024-2025 À 2026-2027**

**CONSIDÉRANT** que pour chaque année financière, le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) nomme un vérificateur externe afin que ce dernier produise un rapport de vérification sur les opérations financières du centre de services scolaire (LIP 284);

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'ouverture et de l'analyse des soumissions, le comité de vérification du CSSBE recommande le choix du plus bas soumissionnaire, en l'occurrence la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

**IL EST PROPOSÉ** M. Claude Lambert, administrateur

**APPUYÉ** par M. Jean-Christophe, administrateur

**ET RÉSOLU** unanimement

**QUE** le CSSBE nomme pour les trois (3) prochaines années la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur externe pour un montant total de 215 000 \$;

**QUE** ce montant soit versé ainsi :

Pour l'exercice financier 2024-2025 : 67 500 \$

Pour l'exercice financier 2025-2026 : 71 750 \$

Pour l'exercice financier 2026-2027 : 75 750 \$

**Adopté à l'unanimité**

**CA-05-02-25 ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHAT POUR LES ASSURANCES DE DOMMAGES 2025-2026**

**CONSIDÉRANT** l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par les regroupements de certains centres de services scolaires pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances de dommages;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait avantageux de regrouper dans un seul regroupement, le regroupement de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie et celui des centres de services scolaires des Mille-Îles et de Laval;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait dans l'intérêt du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) d'adhérer à ce nouveau regroupement d'achat d'assurances de dommages;

**CONSIDÉRANT** que l'article 42.0.2 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics prévoit la possibilité d'options de renouvellement pour ce type de contrat de services;

**CONSIDÉRANT** que l'article 46 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieur à 3 ans;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Julie Montmigny, administratrice

**APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Fecteau, administratrice

**ET RÉSOLU** unanimement

**DE RENOUVELER** l'adhésion au regroupement composé de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie et celui des centres de services scolaires des Mille-Îles et de Laval pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2025-2026, pour les portefeuilles d'assurances véhicules, biens, crimes et bris de machines;

**DE MANDATER** la firme Gestion Guy Turcot & Associés inc. pour entamer une négociation de gré à gré, en application de la clause d'option de renouvellement ou pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances pour l'ensemble des centres services scolaires du regroupement concerné;

**DE MANDATER**, s'il y a lieu, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à ce centre de services scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celui-ci pour le présent mandat;

**DE S'ENGAGER** à accepter la recommandation du regroupement pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances, soit de renouveler avec Beneva ou avec la firme déterminée à la suite d'un appel d'offres;

**D'AUTORISER** M. Fabien Giguère, directeur général, à signer tout document découlant de la présente résolution.

**Adopté à l'unanimité**

#### **CA-06-02-25 ACQUISITION DE TERRAIN – MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD**

**CONSIDÉRANT** l'obligation pour le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) d'assurer la sécurité de ses élèves, des membres de son personnel, des parents et des piétons sur les terrains de ses établissements;

**CONSIDÉRANT** que le CSSBE désire offrir à ses élèves des espaces verts propices à l'activité physique et à l'apprentissage extérieur;

**CONSIDÉRANT** que le CSSBE et la municipalité de Saint-Bernard collaborent ensemble dans un projet de réaménagement du noyau urbain de la municipalité, qui sera grandement profitable pour nos élèves et les citoyens;

**CONSIDÉRANT** que le CSSBE doit demander l'autorisation du ministre de l'Éducation pour l'acquisition d'un immeuble, en vertu de l'article 272 de la Loi sur l'instruction publique;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Clermont Maranda, administrateur

**APPUYÉ** par M. Martin Blouin, administrateur

**ET RÉSOLU** unanimement

**QUE** le CSSBE dépose au ministre de l'Éducation une demande d'acquisition auprès de la municipalité de Saint-Bernard pour 2329,6 mètres carrés se répartissant comme suit :

- une partie du lot 5 871 109 (soit approximativement 74,8 mètres carrés);
- une partie du lot 5 871 108 (soit approximativement 942,3 mètres carrés);
- une partie du lot 2 898 948 (soit approximativement 587,1 mètres carrés);
- une partie des lots 5 664 993 et 5 664 994 (725,4 mètres carrés).

**QUE** ces parties de lots soient acquises pour un montant de 104 843,26 \$;

**QUE** la direction générale du CSSBE soit autorisée à signer pour et au nom du CSSBE, les documents nécessaires à cette transaction immobilière.

**Adopté à l'unanimité**

#### **RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

Lettre de démission pour la retraite de M. Fabien Giguère, directeur général du CSSBE

À 19 h 28, sur proposition de M<sup>me</sup> Julia Montminy, administratrice, appuyé par M. Bobby St-Pierre, administrateur, la séance est levée.

Mélanie Plante  
Présidente du CA

Marie-Ève Dutil, directrice  
Secrétariat général et services corporatifs